

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son plan d'optimisation et de modernisation des déchetteries et de leur gestion, le Sivom Mulhouse Sud Alsace agit pour plus de sécurité, d'accessibilité et pour un meilleur service rendu aux usagers.

Depuis 2016, les 15 déchetteries du SIVOM bénéficient de travaux de rénovation, et sont progressivement équipées de système d'accès par badge.

D'ici l'été 2025, tous ces sites seront équipés de barrières avec accès contrôlé par badge « Pass'Tri ».

...

Le Pass'Tri : 1 carte unique pour 1 accès aux 15 déchetteries du SIVOM



LE « PASS'TRI » C'EST :

Pour vous :

- une carte par foyer, réservée aux particuliers ayant droit d'accès aux déchetteries du SIVOM ;
- un accès aux 15 déchetteries ;
- un nombre de passages toujours illimité.

Pour l'ensemble des usagers de déchetteries :

- un accueil optimal et un tri amélioré ;
- plus de sécurité et une meilleure circulation des véhicules ;
- une fermeté accrue sur les dépôts frauduleux des professionnels et une maîtrise des coûts.

COMMENT OBTENIR MA CARTE D'ACCÈS « PASS'TRI » ?

À partir du 3 mars :

1. Créez un compte via la plateforme Ecocito : sivom-mulhouse.ecocito.com ;
2. Recevez un mail vous confirmant la bonne prise en compte de votre demande de badge ;
3. Récupérez gratuitement votre badge directement auprès de la Mairie de votre commune, aux horaires dédiés, munis des pièces justificatives suivantes : carte d'identité et justificatif de domicile (*facture d'eau ou d'électricité uniquement*).

Vous ne disposez pas d'un accès internet ? Les démarches seront possibles directement auprès de votre Mairie.

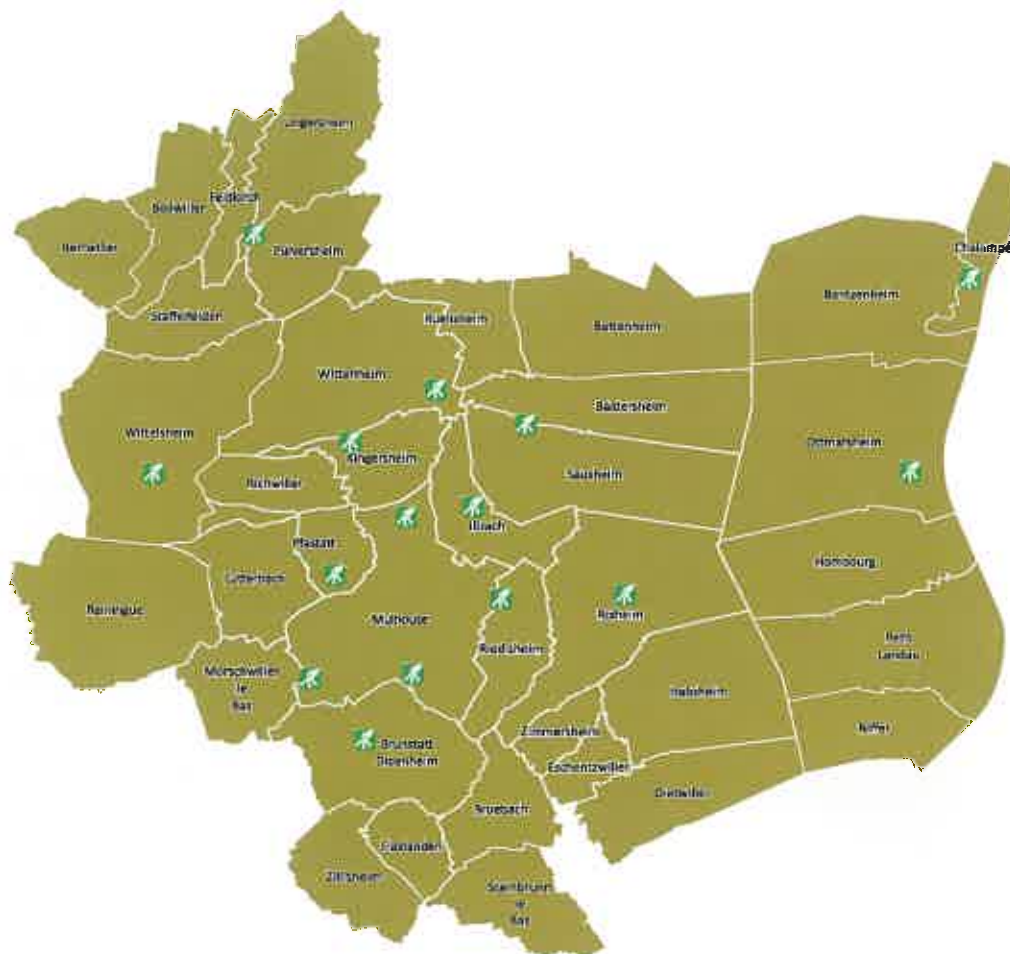
Merci d'avance pour votre participation !

Francis Hillmeyer,
Président du Sivom Mulhouse Sud Alsace



CARTE DU RÉSEAU DES DÉCHETTERIES DU SIVOM

L'accès aux déchetteries est strictement réservé aux particuliers du territoire du Sivom Mulhouse Sud Alsace. Les déchets des artisans et des commerçants peuvent être déposés au Centre de Tri à Illzach (service payant) ou dans toute autre filière appropriée.



INFOS TRAVAUX :



- La déchetterie à Mulhouse–Coteaux sera fermée pour travaux du 20 janvier à fin mars 2025 ;
- Les déchetteries à Illzach, Riedisheim, Rixheim et Pfastatt seront fermées sur une courte durée et en alternance, pour l'installation des barrières avec contrôle d'accès par badge, durant le 2^{ème} trimestre 2025.
- A l'été 2025, le contrôle d'accès par badge sera actif.
- La déchetterie à Mulhouse-Hasenrain sera fermée pour travaux, courant du 2^{ème} semestre 2025

Plus d'infos : sivom-mulhouse.fr

EXTRAIT DU RÈGLEMENT D'UTILISATION DES BADGES

« Le badge est personnel. Il est attribué un seul badge par foyer, et engage la responsabilité de son détenteur qu'il en soit le titulaire direct ou indirect. La cession, le don, le prêt du badge d'accès en déchetterie sont formellement interdits. En cas d'utilisation frauduleuse d'un badge, la responsabilité du titulaire sera engagée, et il pourra voir son badge d'accès désactivé. En cas de perte, vol ou destruction du badge d'accès, le titulaire devra avertir le SIVOM qui procédera à sa désactivation. Un nouveau badge pourra être créé à la demande de l'utilisateur, à ses frais, au prix de 15 € TTC (délibération du 16 octobre 2017). [...] Tout comportement ou utilisation frauduleux portant atteinte à l'ordre, la sécurité des biens et des personnes, ou à la salubrité des déchetteries engage la responsabilité de l'utilisateur qui s'expose à des poursuites civiles ou pénales et au retrait de son autorisation d'accès (badge désactivé). [...] Le détenteur d'un badge est tenu d'informer dans les meilleurs délais le SIVOM de toute modification concernant sa situation au regard des informations demandées. »

Règlement accessible par affichage en déchetterie et sur le site internet www.sivom-mulhouse.fr